



# Résumé de recherche sur le crime organisé n° 4

## La mobilité des groupes

### BUILDING A SAFE AND RESILIENT CANADA

Les groupes criminels s'organisent davantage d'eux-mêmes lorsqu'ils s'établissent dans de nouveaux milieux au lieu de faire preuve de stratégie. Prévenir les occasions criminelles pourrait la mobilité du crime organisé.

L'idée que des groupes et des organisations criminelles puissent migrer ou étendre leurs activités en divers endroits est un thème étudié depuis plus d'un demi-siècle dans les milieux de la recherche sur le crime organisé et de la criminologie en général. Le principal objectif du rapport consiste à déterminer les facteurs d'intérêt et de désintérêt pour mieux comprendre comment et pourquoi les groupes criminels, leurs organisations ou le crime organisé dans son ensemble sont présents dans divers contextes, c.-à-d. les lieux géographiques, les marchés criminels et les industries légitimes. Les facteurs de désintérêt représentent les éléments qui poussent un groupe criminel à quitter un milieu, tandis que les facteurs d'intérêt représentent les éléments qui attirent un groupe criminel vers un milieu.

Le présent rapport examine les observations tirées de recherches passées afin de dégager d'autres thèmes et théories expliquant les changements et les tendances dans la mobilité des groupes criminels. Comme un nombre limité de recherches sur la question ont été réalisées au Canada, l'analyse est principalement fondée sur des conclusions de travaux effectués en Europe et aux États-Unis.

Selon le rapport, il est fréquent que le crime organisé apparaisse dans un emplacement géographique, un marché criminel ou à une industrie légitime vulnérable en raison des circonstances sociales et économiques qui leur sont propres. Les auteurs ont donc laissé entendre que la prévention des occasions criminelles dans un secteur pourrait être une approche efficace pour régler le problème du crime organisé plutôt que le démantèlement d'un groupe criminel organisé à la fois.

Il existe peu de données empiriques pour étayer l'affirmation selon laquelle les organisations criminelles se déplacent intentionnellement ou stratégiquement pour saisir des occasions à divers endroits dans le monde. Les auteurs du rapport ont plutôt conclu que les groupes criminels sont le résultat d'une adaptation des délinquants aux contraintes et aux occasions illicites qui les entourent. Ces groupes s'organisent d'eux-mêmes et s'installent dans des milieux offrant des vulnérabilités considérables à exploiter parmi divers contextes transfrontaliers, commerciaux et industriels.

De plus, les groupes criminels qui se déplacent ailleurs sont susceptibles d'être spécialisés dans un marché donné et devraient donc être étiquetés comme tels. La combinaison nécessaire des éléments stratégiques (expansion) et émergents (créneau illicite spécialisé) confirme les difficultés auxquelles est confronté tout groupe criminel ayant l'intention d'étendre ses activités criminelles géographiquement. L'expansion du territoire est encore plus difficile que ce qu'on croit, principalement parce que d'un point de vue réaliste, un groupe criminel ne peut tout faire par lui-même et être partout en même temps.

Figurent parmi les facteurs de désintérêt importants qui incitent des membres de groupes criminels organisés à quitter de nouveaux marchés ou des emplacements géographiques les mesures d'application de la loi renforcées, la compétition accrue avec d'autres groupes criminels; l'amélioration du statut socioéconomique, l'affaiblissement de la marginalisation culturelle et la légitimation accrue du groupe criminel. Les facteurs d'intérêt qui incitent des membres de groupes criminels à joindre un marché ou un emplacement donné se résument à la demande centralisée d'un bien ou d'un service illicite, la



possibilité d'approvisionnement, l'application de la loi relâchée, l'impunité ou la corruption importante, la proximité des voies d'acheminement, les frontières poreuses, la présence de représentants et d'intermédiaires, la réputation des groupes criminels locaux, les liens locaux et les réseaux familiaux, les secteurs économiques faiblement réglementés, les chevauchement entre les acteurs du monde interlope et du monde légitime, la technologie et le professionnalisation peu nécessaires dans un secteur économique donné, le grand nombre de travailleurs au chômage privés de ses droits et l'absence de produits et de services traditionnels.

Le présent rapport vise à montrer comment la connaissance des facteurs de désintérêt et d'intérêt peut aider les enquêteurs et les décideurs à empêcher les acteurs du crime organisé de changer de milieu, et peut-être aussi à déterminer les milieux à risque. L'exercice constitue une première étape pour faciliter la collecte régulière et l'utilisation des renseignements sur divers facteurs de désintérêt et d'intérêt. À l'heure actuelle, les opérations de collecte des renseignements criminels ou d'application de la loi menées contre le crime organisé n'ont pas pour principal objet la définition explicite et l'analyse de ces facteurs de désintérêt et d'intérêt. Les renseignements sur la manière dont les groupes criminels s'établissent dans de nouveaux secteurs et les motifs qui les y amènent pourraient contribuer directement à l'élaboration de stratégies visant à prévenir et à éliminer le crime organisé.

**Nota** : Le cadre présenté dans le rapport a été examiné par trois experts européens sur la mobilité des groupes criminels. Les résumés de recherche n<sup>os</sup> 15, 16 et 17 traitent d'exemples concrets où le cadre a été appliqué et proposent des améliorations à apporter au cadre.

Morselli, Carlo et Mathilde Turcotte, en collaboration avec Valentina Tenti. *La mobilité des groupes criminels*, Ottawa (Ontario), Sécurité publique Canada, 2010.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la recherche en matière de crime organisé au sein de Sécurité publique Canada, veuillez communiquer avec l'Unité de recherche sur le crime organisé à l'adresse [ocr-rco@ps-sp.gc.ca](mailto:ocr-rco@ps-sp.gc.ca).

Les résumés de recherche sur le crime organisé sont rédigés pour Sécurité publique Canada et le Comité national de coordination sur le crime organisé (CNC). Le CNC et ses comités régionaux et provinciaux de coordination travaillent à différents niveaux en misant sur un but commun : établir des liens entre les organismes d'application de la loi et les décideurs du secteur public afin de lutter contre le crime organisé. Les résumés de recherche sur le crime organisé appuient les objectifs de recherche du CNC en faisant ressortir des renseignements fondés sur la recherche qui sont pertinents pour l'élaboration de politiques ou d'opérations. Les opinions exprimées dans le présent résumé sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions de Sécurité publique Canada ou du Comité national de coordination sur le crime organisé.